

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 25/09/2024 - 13080 - 2024 B 00473 - 399 628 551 - 1 ERE IMPRESSION

Désignation de l'entreprise SARL 1ERE IMPRESSION Néant *

Adresse de l'entreprise 7 rue du Four à Chaux 77930 CHAILLY-EN-BIERE

SIRET

3	9	9	6	2	8	5	5	1	0	0	0	3	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1, 2 Durée de l'exercice précédent * 1, 2

				Exercice N clos le			
				31/12/2024			
		Brut		Amortissements-Provisions			
		1		2			
				Net			
				3			
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	3 330	016	3 330		
	Immobilisations corporelles *	028	5 108	030	5 108		
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	8 438	048	8 438		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	2 450	070	2 450	
		Autres * (3)	072	2 548	074	2 548	
	Valeurs mobilières de placement	080	114 604	082	75 454	39 150	
	Disponibilités	084	4 131	086		4 131	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
		Total II	096	123 733	098	75 454	48 279
		Total général (I+II)	110	132 171	112	83 892	48 279
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		40 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		4 000	
	Réserves réglementées *			130		49 820	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131			
	Report à nouveau			134		(38 677)	
	Résultat de l'exercice			136		(11 524)	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
		Total I			142		43 619
Provisions pour risques et charges				Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		628	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169		3 720	
	Comptes courants d'associés			173		168	
	Autres dettes			175		144	
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176		4 660	
	Total général (I + II + III)			180		48 279	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 1ERE IMPRESSION		Néant <input type="checkbox"/> *				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le				
						13/11/2023				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	33 287			
	Production vendue	{	Biens		215	214				
			Services *		217	218	3 600			
			dont export et livraisons intracommunautaires							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitations reçues					226				
	Autres produits					230	12			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	36 899			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	22 574			
	Variation de stocks (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	3 896			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	249	244	523			
	Rémunérations du personnel *					250	15 922			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	7 296			
	Dotations aux amortissements *					254				
	dont amortissement du fonds de commerces						255			
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	225		
	{		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	50 435			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(13 536)			
Produits financiers	(III)	280	77 466		Charges financières	(V)	294	75 454		
Produits exceptionnels	(IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300				
	{		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(11 524)			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	11 524			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987	342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991								
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993					
	Créance due au report en arrière du déficit						346	76 140		
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)	655		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)	643					
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)	647					
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641						
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	354	87 664
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
	Déficits antérieurs reportables * 402 628 dont imputés sur le résultat :								360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	372	87 664

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	3 330	412		414		416	3 330				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	5 108	472		474		476	5 108				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	8 438	492		494		496	8 438				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	3 330	502		504		506	3 330				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	5 108	562		564		566	5 108				
TOTAL		570	8 438	572		574		576	8 438				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % ①		579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL 1ERE IMPRESSION							Néant <input type="checkbox"/> *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	76 140	662	75 454	664	76 140	666	75 454
TOTAL		680	76 140	682	75 454	684	76 140	686	75 454
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683			1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres immobilisations incorporelles	700		705			2			
Terrains	710		715			3			
Constructions	720		725			4			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			6			
Matériel de transport	750		755			7			
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	402 628						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter							
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984	402 628						
Déficits de l'exercice		960	87 664						
Total des déficits restant à reporter		970	490 292						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	7 332		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	5 180		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:SARL 1ERE IMPRESSION.....		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01./01./2023. et clos le:31./12./2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ / 160 / /
Date de cessation			/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 2 (1) Néant *

Exercice clos le SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Extension 2

SARL 1ERE IMPRESSION

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 : Etat préparatoire.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

Exercice clos le 31122023

SIREN 3 9 9 6 2 8 5 5 1

Dénomination de l'entreprise SARL 1ERE IMPRESSION

Adresse (voie) 7 rue du Four à Chaux

Code postal 77930 Ville CHAILLY-EN-BIERE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie []	[]
	Code Postal []	Commune []	Pays []
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie []	[]
	Code Postal []	Commune []	Pays []
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie []	[]
	Code Postal []	Commune []	Pays []
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie []	[]
	Code Postal []	Commune []	Pays []
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie []	[]
	Code Postal []	Commune []	Pays []
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie []	[]
	Code Postal []	Commune []	Pays []
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Adresse :	N° []	Voie []	[]
	Code Postal []	Commune []	Pays []

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



N° 2065-SD
2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X										
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal											
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre															
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case															
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
SARL IERE IMPRESSION 7 rue du Four à Chaux 77930 CHAILLY-EN-BIERE			Adresse du siège social :												
SIRET	3	9	9	6	2	8	5	5	1	0	0	0	3	4	Méi : lereimpression.ad@gmail.com
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :									
RÉGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:															
SIRET															
B ACTIVITÉ															
Activités exercées		Activités de pré-presse		Si vous avez changé d'activité, cochez la case											
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)															
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	87 664										
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %													
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %											
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)											
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Autres dispositifs											
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies											
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies											
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée											
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %													
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)															
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.															
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %															
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)															
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %															
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)															
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre															
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée															
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre															
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays															
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE COALA									
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr															
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.															
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:												
SARL SECC A. MOLLET 6/8 RUE BERNARD GANTE 93250 VILLEMOMBLE Tél: 0141531230			Tél:												
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:												
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date :	09042024	Lieu :	CHAILLY-EN-BIERE									
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: Gérant ANNE DANIERE												
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature :												
Prestataire :															

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	5	6	7	8				
1		2	3	4	5	6	7	8
APOLLINE SIMOEN-DANIERE		1250						
7 rue du Four à Chaux 77930 CHAILLY-EN-BIERE								
FRANCK SIMOEN		297						
7 RUE DU FOUR A CHAUD 77930 CHAILLY-EN-BIERE								
ANNE DANIERE		953	2023	15 922				
7 RUE DU FOUR A CHAUX 77930 CHAILLY-EN-BIERE								
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		17 051		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 1ERE IMPRESSION
 Adresse 7 rue du Four à Chaux 77930 CHAILLY-EN-BIERE

du _____
 au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice .2023... (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice .2023... 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire ANNE DANIERE Gérant		À CHAILLY-EN-BIERE _____, le 09/04/2024 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	(1 326)
EBITDA fiscal de l'exercice	b	(13 536)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

Certifié Conforme

Jawen

SARL 1ERE IMPRESSION

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	3 329,87	3 329,87				
20100000 FRAIS D ETABLISSEMENTS	3 329,87		3 329,87	6,90	3 329,87	5,40
28010000 AMORT FRAIS D ETABLISSEMENTS		3 329,87	-3 329,87	-6,89	-3 329,87	-5,39
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 108,46	5 108,46				
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUES	3 609,29		3 609,29	7,48	3 609,29	5,86
21840000 MOBILIER	1 499,17		1 499,17	3,10	1 499,17	2,43
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & IN		3 609,29	-3 609,29	-7,47	-3 609,29	-5,85
28184000 AMORT. MOBILIER		1 499,17	-1 499,17	-3,09	-1 499,17	-2,42
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	8 438,33	8 438,33				
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 450,40		2 450,40	5,07	1 003,20	1,63
41100000 CLIENTS	2 450,40		2 450,40	5,07	1 003,20	1,63
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 528,82		2 528,82	5,24		
44551000 TVA A DECAISSER	2 410,00		2 410,00	4,99		
44566000 TVA DEDUCT.S/ACHATS	118,82		118,82	0,24		
. Autres	18,85		18,85	0,04		
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	18,85		18,85	0,04		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	114 604,18	75 453,79	39 150,39	81,09	36 567,25	59,33
50810000 VALEURS MOBILIERES PLACEMENTS	114 604,18		114 604,18	237,38	112 707,25	182,88
59030000 PROVISIONS DEPR. VMP		75 453,79	-75 453,79	-156,28	-76 140,00	-123,53

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 130,76		4 130,76	8,55	23 880,06	38,75
51212200 CIC PROFESSIONNEL	2 566,81		2 566,81	5,31	22 316,11	36,21
53110000 CAISSE	1 563,95		1 563,95	3,24	1 563,95	2,54
Charges constatées d'avance					180,00	0,29
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCES					180,00	0,29
TOTAL (II)	123 733,01	75 453,79	48 279,22	100,00	61 630,51	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	132 171,34	83 892,12	48 279,22	100,00	61 630,51	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000,00) 10130000 CAPITAL SOCIAL	40 000,00	82,85	40 000,00	64,90
	40 000,00	82,85	40 000,00	64,90
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale 10610000 RESERVE LEGALE	4 000,00	8,29	4 000,00	6,49
	4 000,00	8,29	4 000,00	6,49
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées 10640000 RESERVES REGLEMENTEES	49 820,13	103,19	49 820,13	80,84
	49 820,13	103,19	49 820,13	80,84
Autres réserves				
Report à nouveau 11000000 REPORT A NOUVEAU	-38 676,94	-80,10	-33 498,76	-54,34
	-38 676,94	-80,10	-33 498,76	-54,34
Résultat de l'exercice	-11 524,08	-23,86	-5 178,18	-8,39
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	43 619,11	90,35	55 143,19	89,47
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés 45500000 ASSOCIES COURANTS DANIERE	167,67	0,35	167,67	0,27
	167,67	0,35	167,67	0,27
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 40100000 FOURNISSEURS	628,19	1,30	1 353,20	2,20
	628,19	1,30	1 353,20	2,20
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel 42100000 PERS.REMUNERATIONS D	2 663,58	5,52		
	2 663,58	5,52		
. Organismes sociaux 43100000 SECURITE SOCIALE	866,24	1,79	1 155,69	1,87
	567,00	1,17	781,00	1,27
43300000 RETRAITE	115,89	0,24		
43350000 GAN	51,75	0,11	71,52	0,12
43360000 MUTUELLE	76,07	0,16		
43370000 GENERALI	55,53	0,11	72,96	0,12
43730000 REUNICA			160,21	0,26
43732000 AUTRES CHARGES SOC MUTUELLE			70,00	0,11
. Etat, impôts sur les bénéfices				

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			3 496,00	5,67
44551000 TVA A DECAISSER			3 496,00	5,67
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	190,43	0,39	170,76	0,28
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	190,43	0,39	170,76	0,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	144,00	0,30	144,00	0,23
41100000 CLIENTS	144,00	0,30	144,00	0,23
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL(IV)	4 660,11	6 487,32	10,53
		9,65		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
	TOTAL PASSIF (I à V)	48 279,22	61 630,51	100,00
		100,00		100,00

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation			
	31/12/2023 (12 mois)		31/12/2022 (12 mois)		absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises 70700000 VENTES DE MARCHANDISES 2	33 287,00		33 287,00	90,24	47 854,00	93,00	-14 567	-30,43
	33 287,00		33 287,00	90,24	47 854,00	93,00	-14 567	-30,43
Production vendue biens								
Production vendue services 70880000 AUTRES PROD.ACTI.ANN	3 600,00		3 600,00	9,76	3 600,00	7,00		0,00
	3 600,00		3 600,00	9,76	3 600,00	7,00		0,00
Chiffres d'Affaires Nets	36 887,00		36 887,00	100,00	51 454,00	100,00	-14 567	-28,30

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits 75800000 PRODUITS DIV.GESTION			11,87	0,03			11	N/S
			11,87	0,03			11	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			36 898,87	100,03	51 454,00	100,00	-14 556	-28,28
Achats de marchandises (y compris droits de douane) 60700000 ACHATS DE MARCHANDISES			22 573,68	61,20	24 018,91	46,68	-1 445	-6,01
			22 573,68	61,20	24 018,91	46,68	-1 445	-6,01
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes 60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT			3 895,88	10,56	2 703,41	5,25	1 192	44,10
			282,87	0,76	83,52	0,16	199	239,76
61320000 LOCATIONS IMMOBILIER			540,00	1,46	180,00	0,35	360	200,00
62260000 HONORAIRES			2 136,00	5,79	1 911,00	3,71	225	11,77
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			255,39	0,69	100,54	0,19	155	155,00
62340000 CADEAUX A LA CLIENTE			253,08	0,69			253	N/S
62570000 RECEPTIONS					104,38	0,20	-104	-100,00
62600000 FRAIS POSTAUX & TELE			28,60	0,08	20,00	0,04	8	40,00
62610000 ORANGE 06.07.59.53.64			208,51	0,56	192,11	0,37	16	8,33
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			191,43	0,52	111,86	0,22	80	72,07
Impôts, taxes et versements assimilés 63120000 TAXE APPRENTISSAGE			522,97	1,42	749,92	1,46	-227	-30,30
			106,79	0,29	99,72	0,19	7	7,07
63130000 PART.FORM.CONTINUE			167,18	0,45	416,20	0,81	-249	-59,85
63511100 COTISATION CFE			249,00	0,68	234,00	0,45	15	6,41
Salaires et traitements 64110000 SALAIRES BRUTS			15 921,68	43,16	19 074,00	37,07	-3 153	-16,52
			15 921,68	43,16	19 074,00	37,07	-3 153	-16,52
Charges sociales 64510000 CHGES URSSAF			7 296,02	19,78	8 406,00	16,34	-1 110	-13,19
			4 842,79	13,13	5 788,20	11,25	-946	-16,33
64532000 CHGES RETRAITE - REUNICA			976,91	2,65	1 170,24	2,27	-194	-16,57
64550000 COTIS GAN ASSURANCE VIE			307,14	0,83	315,72	0,61	-8	-2,53
64570000 CHGES PREVOYANCE - GAN			256,34	0,69	291,84	0,57	-35	-12,02
64580000 CHGES MUTUELLE			912,84	2,47	840,00	1,63	72	8,57
Dotations aux amortissements sur immobilisations 68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO					463,57	0,90	-463	-100,00
					463,57	0,90	-463	-100,00
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges 65400000 PERTES S/CREANCES IR			225,00	0,61	18,91	0,03	207	N/S
			225,00	0,61			225	N/S
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE					18,91	0,03	-18	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)			50 435,23	136,73	55 434,72	107,74	-4 999	-9,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-13 536,36	-36,69	-3 980,72	-7,73	-9 556	-240,09

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés	1 326,07	3,59	1 344,40	2,61	-18	-1,33		
76400000 REV.DES VALEURS DE P	1 275,00	3,46	1 344,40	2,61	-69	-5,12		
76500000 ESCOMPTES OBTENUS	51,07	0,14			51	N/S		
Reprises sur provisions et transferts de charges	76 140,00	206,41	73 364,14	142,58	2 776	3,78		
78665000 REP.PROV.VAL.PLACEMENT	76 140,00	206,41	73 364,14	142,58	2 776	3,78		
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			234,00	0,45	-234	-100,00		
76700000 PRODUIT S/CESS.VAL.P			234,00	0,45	-234	-100,00		
Total des produits financiers (V)	77 466,07	210,01	74 942,54	145,65	2 524	3,37		
Dotations financières aux amortissements et provisions	75 453,79	204,55	76 140,00	147,98	-687	-0,89		
68665000 DOT.PROV.VAL.PLACEMENT	75 453,79	204,55	76 140,00	147,98	-687	-0,89		
Intérêts et charges assimilés								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)	75 453,79	204,55	76 140,00	147,98	-687	-0,89		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	2 012,28	5,45	-1 197,46	-2,32	3 209	268,09		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-11 524,08	-31,23	-5 178,18	-10,05	-6 346	-122,55		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion								
Produits exceptionnels sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (VII)								
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion								
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								
Total des charges exceptionnelles (VIII)								
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)								
Participation des salariés (IX)								
Impôts sur les bénéfices (X)								
Total des Produits (I+III+V+VII)	114 364,94	310,04	126 396,54	245,65	-12 032	-9,51		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	125 889,02	341,28	131 574,72	255,71	-5 685	-4,31		
RÉSULTAT NET	-11 524,08	-31,23	-5 178,18	-10,05	-6 346	-122,55		
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>					
Dont Crédit-bail mobilier								
Dont Crédit-bail immobilier								

Catégorie Conforme

Signature
SARL 1ERE IMPRESSION
La Gravelle

SARL 1ERE IMPRESSION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

(Euros)

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	du 01/01/2023 au 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation en % col.2	Variation en % col.3
Ventes de marchandises	33 287,00	47 854,00	25 422,95	-30,43	88,24
- Cout direct d'achat	22 573,68	24 018,91	15 819,90	-6,01	51,83
+/- Variation du stock de marchandises					
Marge commerciale (I)	10 713,32	23 835,09	9 603,05		
Taux de marge commerciale	32,18 %	49,81 %	37,77 %		
+ Production vendue	3 600,00	3 600,00	-1 200,00	0,00	-399,99
+ Production stockée					
+ Production immobilisée					
Production de l'exercice	3 600,00	3 600,00	-1 200,00		
- Matières premières et approvisionnements consommés					
- Sous traitance directe					
Marge brute sur production (II)	3 600,00	3 600,00	-1 200,00		
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	14 313,32	27 435,09	8 403,05		
Taux de marge brute globale	38,80 %	53,32 %	34,69 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	3 895,88	2 703,41	5 954,87	44,10	-54,59
Valeur ajoutée produite	10 417,44	24 731,68	2 448,18		
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	28,24 %	48,07 %	10,11 %		
+ Subventions d'exploitation			7 500,00		100
- Impôts, taxes et versements assimilés	522,97	749,92	1 539,64	-30,30	-51,32
- Salaires et traitements	15 921,68	19 074,00	18 727,80	-16,52	1,85
- Charges sociales	7 296,02	8 406,00	9 788,58	-13,19	-14,11
Excédent brut d'exploitation	-13 323,23	-3 498,24	-20 107,84		
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-36,12 %	-6,80 %	-83,01 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions					
- Dotations aux amortissements sur immobilisations		463,57	800,19	100	-42,11
- Dotations aux provisions sur immobilisations					
- Dotations aux provisions sur actif circulant					
- Dotations aux provisions pour risques et charges					
+ Autres produits de gestion courante	11,87			N/S	
- Autres charges de gestion courante	225,00	18,91		N/S	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation					
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-13 536,36	-3 980,72	-20 908,03		
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-36,70 %	-7,74 %	-86,31 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)					
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)					
+ Produits financiers de participations					
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances					
+ Autres intérêts et produits assimilés	1 326,07	1 344,40	3 308,97	-1,33	-59,36
+ Reprises sur provisions financières	76 140,00	73 364,14	67 230,47	3,78	9,12
+ Différences positives de change					
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		234,00		100	N/S
- Dotations financières aux amortissements et provisions	75 453,79	76 140,00	73 364,14	-0,89	3,78
- Intérêts et charges assimilées					
- Différences négatives de change					
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements					
Résultat courant avant impôts	-11 524,08	-5 178,18	-23 732,73		
Résultat courant / chiffre d'affaires	-31,24 %	-10,06 %	-97,98 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital					
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels					
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Résultat exceptionnel					
- Participation des salariés aux résultats					
- Impôt sur les bénéfices					
Résultat Net Comptable	-11 524,08	-5 178,18	-23 732,73		
Résultat net / chiffre d'affaires	-31,24 %	-10,06 %	-97,98 %		

1^{ère} IMPRESSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 40.000,00 €
7 rue du Four à Chaux
77390 CHAILLY EN BIERE
RCS PARIS 399 628 551

Affectation du résultat

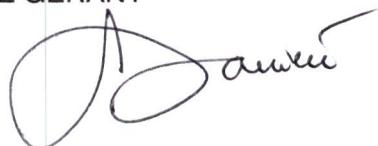
Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 31 mai 2024 – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Deuxième résolution

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice : en totalité au report à nouveau

Pour copie certifiée conforme

LE GERANT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Auvé', is written over the printed text 'LE GERANT'.

1^{ère} IMPRESSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 40.000,00 €
7 rue du Four à Chaux
77390 CHAILLY EN BIERE
RCS PARIS 399 628 551

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre

Et le 31 mai

Au siège social, 7 rue du Four à Chaux 77390 CHAILLY EN BIERE

1. Les associés de la société à responsabilité limitée 1^{ère} IMPRESSION, société à responsabilité limitée au capital de 40.000,00 € divisé en 2.500 parts sociales de 16€ chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Gérance.

2. Sont présents :

Mademoiselle Apolline SIMOEN-DANIERE ;
Propriétaire de 1.000 parts, numérotées de 1 à 200 inclus et de 1.001 à 1.800 inclus,
et de 1.954 à 2.203 inclus, ci..... 1.250 parts

Madame Anne DANIERE ;
Propriétaire de 953 parts, numérotées de 201 à 1.000 inclus et de 1.801 à 1.953
inclus, ci..... 953 parts

Monsieur Franck SIMOEN ;
Propriétaire de 297 parts, numérotées de 2.204 à 2.500 inclus,
ci..... 297 parts

Total **2.500 parts**

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

AD
fs

ASD

3. Madame Anne DANIERE préside la réunion en sa qualité de gérant.

4. Madame le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Quitus à la gérance ;
- Rémunération de la gérance
- Affectation des résultats ;
- Modification du siège social.

5. Madame le Président dépose devant l'Assemblée et met à disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2023 ;
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance ;
- Le cas échéant, la lettre des associés concernant leurs questions écrites ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;

Madame le Président précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

6. Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

7. Enfin, Madame le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

8. Première résolution :

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 11.524€.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

AD

ASD

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

9. Deuxième résolution :

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en totalité en report à nouveau.

La collectivité des associés reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Troisième résolution :

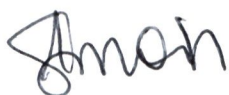
La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

11. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Mademoiselle Apolline SIMOEN-DANIERE :



Madame Anne DANIERE :



Monsieur Franck SIMOEN :



1^{ère} IMPRESSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 40.000,00 €
7 rue du Four à Chaux
77390 CHAILLY EN BIERE
RCS PARIS 399 628 551

Rapport spécial de la Gérance

Rapport spécial de la Gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 31 mai 2024

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la Gérance d'une Société à Responsabilité Limitée doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et un Gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le Gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Fait à CHAILLY

Le 31 mai 2024

LA GERANCE

